

AQUAVISION ENGINEERING SARL
1024 ECUBLENS



RAYMOND DELARZE
1860 AIGLE

Raymond DELARZE
Bureau d'études biologiques

HINTERMANN & WEBER SA
1820 MONTREUX

Hintermann Weber.ch
Etudes et conseils en
environnement

MANDATERRE
1400 YVERDON



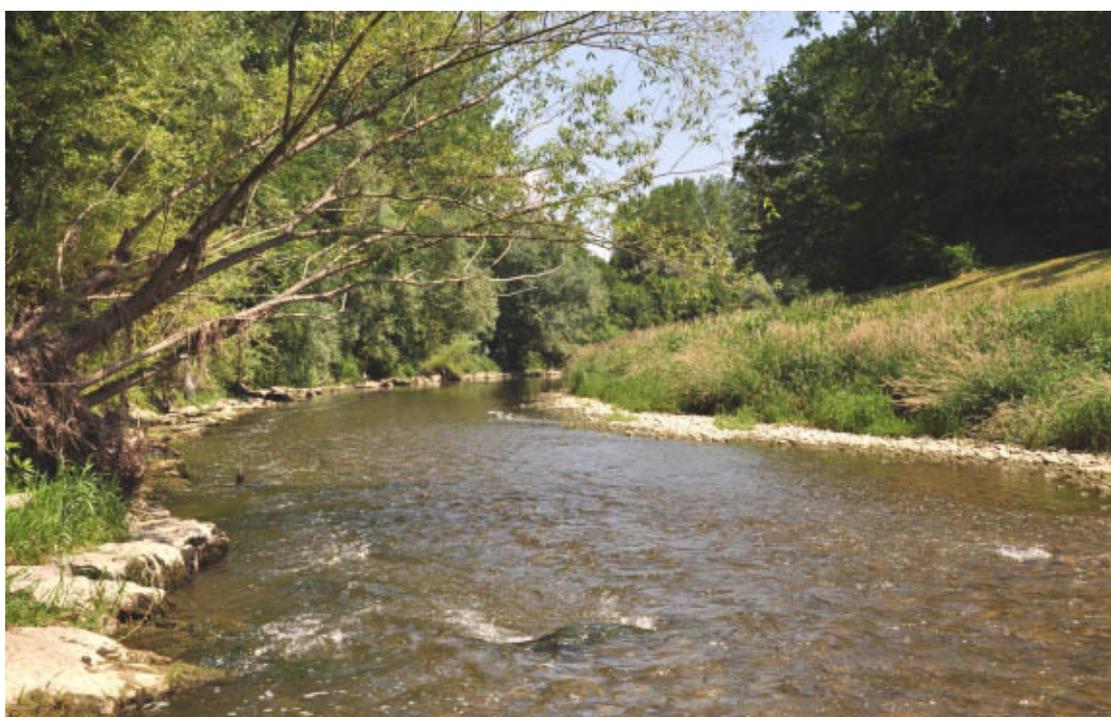
1530 PAYERNE

BUREAU NICOD+PERRIN
1510 MOUDON



Tableau de synthèse

Secteur Moudon – Lac de Morat



Préparé pour :

Etat de Vaud - SESA

Rue du Valentin 10
1014 LAUSANNE

Etat de Fribourg – SLCE

Rue des Chanoines 17
17000 FRIBOURG

Tableau Multicritères

PK	39200-36600	36600 - 36300	36200 - 34000	33750-33000	32700-30500	
Secteur	S1 - Amont Moudon	S2 - Camping de Moudon	SU1 - Moudon	S3 - Bronjon	S4 - Aval Moudon en Rive droite	
Communes	Vulliens, Moudon	Moudon	Moudon	Moudon	Moudon, Curtilles	
Canton	Vaud	Vaud	Vaud	Vaud	Vaud	
Aspect foncier	Type propriétaires	Canton, privé, CFF, Confédération, commune	Commune, canton, privé	Commune, canton, privé	Privé, canton	
	SDA	1 parcelle classée en Zone agricole ou équivalente (sol : qualité I) en RG - 2.4 ha	1 parcelle classée en Zone agricole ou équivalente (sol : qualité I) en RG - 0.7 ha	400 m en RD en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I - 2.1 ha et sol Qualité II - 0.3 ha)	Toute la RD : Zone agricole ou équivalente puis Zone intermédiaire (sol qualité I) - 2.7 ha	Toute la RD : Zone agricole ou équivalente (sol qualité I) - 10.2 ha
Aspect hydraulique	Sécurité crue	Non	Inondation du camping et de la piscine	-	Non	Non
	Risque rupture digue	Nul	Nul	-	Nul	Nul
	Débordement HQ100	Annexes hydrauliques en eau en RG et RD pour HQ100	Le camping de la piscine est inondé pour HQ100	-	L'étang actuel est sous la cote HQ100	
	Capacité ancienne Broye (aval Payerne)					
Aspect morphologique	érosion fond de berge	Secteur en équilibre	Erosion sur la partie aval du secteur	Erosion majoritairement		Fortes pentes
	dépôts	-	-	Quelques dépôts	Zone de dépôts	
	Largeur de régime (Q1)	-	-	-	d50 = 50 mm : 26 m d50 = 1 mm : 55 m	d50 = 50 mm : 26 m d50 = 1 mm : 54 m
	Profondeur (Q1)	-	-	-	d50 = 50 mm : 1.4 m d50 = 1 mm : 1.0 m	d50 = 50 mm : 1.5 m d50 = 1 mm : 1.0 m
Aspect génie civil	Excavation (m³)			-	d50 = 50 mm : 24 000 m³ d50 = 1 mm : 137 000 m³	d50 = 50 mm : 59 000 m³ d50 = 1 mm : 392 000 m³
	Contraintes infrastructures			Secteur urbain	Moyenne	Importante
						Voie CFF en rive gauche, gaz en RD
Aspect historique géomorphologique <small>Les éléments d'intérêt particulier sont mis en avant (gras)</small>	Anciens tracés	2 éléments d'intérêt (objets 1 et 2)				
	Falaise	2 éléments				
	Lits de molasse	2 éléments				1 élément
	(Anciennes) gravières				3 éléments, dont 2 éléments d'intérêt (objets 3 et 4)	2 éléments
	Dépôts artificiels et remblais				3 éléments, dont 2 éléments d'intérêt (objets 3 et 4)	3 éléments
	Plans d'eau et zones humides				2 éléments d'intérêt (objets 3 et 4)	
	Anciens marais, terrains tourbeux					1 élément
	Plaine potentielle de la Broye	étroit (largeur totale < 300 m)	étroit (largeur totale < 300 m)		étroit (largeur totale < 400 m)	étroit (largeur totale < 450 m)
Aspect biologique	Lit et berges	Lit corrigé avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG. Boisement partiel en RD et RG.	Lit semi-naturel avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG.	Partie amont du secteur avec falaise de molasse en RG. Partie médiane : espace lit mineur réduit en raison de la proximité des habitations dans le centre ville. Partie inférieure : lit corrigé avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG.	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG.
	Classe écomorphologique	Artificiel	Artificiel	Artificiel	Artificiel	Artificiel
	Affluents	Bressonne	-	La Mérine	R. du Vaucignery	Riau Gresin, Voraire, R. de la Gotte
	Obstacles ou difficultés à la libre circulation de la faune	Plusieurs ouvrages sur le tracé ont été revu afin d'améliorer la franchissement piscicole (embouchure de la Bressonne, rampe rugueuse d'En Bressonnaz, seuils du canal Meyer). L'aval de la chute du canal Meyer est encore problématique pour les espèces piscicoles (piège en basses eaux)	-	-	Succession de seuils	Succession de seuils, embouchures non franchissables
	Éléments naturels particuliers	Falaise de molasse en RG à l'amont du pont de Bressonnaz	-	Lit sur fond de molasse. Falaise en RG à l'amont du pont de la piscine; haut potentiel de récréation - loisirs en RD puis en RD et RG dans la partie aval du secteur	2 plans d'eau. Etangs d'en Bronjon (ancienne dépression suite à l'extraction de matériaux pour la gravière) et Ile à l'ours (plan d'eau récréatif)	Prairie sécherde en RG
	Espace protégé	-	-	-		Talus en RG inscrit à l'inventaire des PPS
	Présence espèces cibles ou menacées	Martin pêcheur, nase	Cincla, couleuvre à collier, blageon	ombre, nase, couleuvre à collier	Castor, écrevisse à pattes rouges, chevalier guignette	Nase, blageon, Ophrys holosericea, Orchis ustulata, Orchis morio
Corridors biologiques	1 liaison biologique transversale d'importance régionale	-	-	1 liaison biologique transversale d'importance régionale	2 liaisons biologiques transversales d'importance régionale	
Besoins en eau	Besoins extrapolés	Broye : 2'250 m³/an Bressonne : 25'000 m³/an	510 m³/an	-	1'250 m³/an	Broye : 10'150 m³/an Riau Gresin : 320 m³/an
	Besoins futurs	Broye : 2'800 m³/an Bressonne : 31'250 m³/an	650 m³/an	-	1'550 m³/an	Broye : 12'650 m³/an Riau Gresin : 400 m³/an
	Potentialités				Réserve d'eau dans les gravières	Remontée de la nappe par augmentation du niveau d'eau dans la Broye
Aspect entretien				Entretien limité	Réduction des coûts d'entretien	
Aspect récréation-loisirs	Potentiel	Oui	Oui	Oui	Oui	
Remarques				Connexion entre la gravière et la Broye, et éventuellement entre l'étang en rive droite et la Broye	Suppression des protections de pied de berge	
Relation avec les projets existants		Etude des inondations du camping de Moudon	Projet de valorisation du pôle d'activité et du secteur de la gare CFF : Développement de la zone d'activité au niveau de Bronjon		Renaturation de l'embouchure du ruisseau de la Voraire (exécuté) Renaturation de l'embouchure du ruisseau de la Gotte (réalisation 2011-2012)	

Tableau Multicritères

PK		30400-29000	29000 - 27600	27200-26800	26500-25600	25600-23200
Secteur		S5 - Rive gauche du méandre de Lucens	SU2 - Lucens	S6 - Zone humide de la chaumière	S7 - Zone alluviale de Villeneuve	S8 - Aval zone alluviale de Villeneuve
Communes		Lucens	Lucens	Lucens	Villeneuve	Villeneuve
Canton		Vaud	Vaud	Vaud	Fribourg	Fribourg
Aspect foncier	Type propriétaires	Privé, canton	Commune, canton, privé	Privé, canton, inconnu	Privé, communes, cantons	Privé, communes, cantons
	SDA	750 m en RG : en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) 200 m en RD : en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) 1.2 ha	RG : 830 m en Zone intermédiaire (sol Qualité I) Toute la RD en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) 4.3 ha	Toute la RD : Zone agricole ou équivalente puis Zone intermédiaire (sol qualité I) - 4.6 ha	Sol de Qualité I - 0.7 ha	1950 m en RD : en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) - 15.4 ha
Aspect hydraulique	Sécurité crue	Partie aval, proximité Lucens	-	Non	Non	Non
	Risque rupture digue	Nul	-	Faible	Faible	Faible
	Débordement HQ100	Anciens bras en eau pour HQ100	-	La zone humide est sous la cote de la crue Q100		Débordement dans les annexes hydrauliques dans la forêt en RG
	Capacité ancienne Broye (aval Payerne)					
Aspect morphologique	érosion fond de berge	Erosion en rive droite	Erosion en amont			
	dépôts	Zone de dépôts importante en rive gauche	Dépôts en aval	Importants	Importants	Importants
	Largeur de régime (Q1)	d50 = 50 mm : 26 m d50 = 1 mm : 54 m	-	d50 = 50 mm : 27 m d50 = 1 mm : 55 m	d50 = 50 mm : 26 m d50 = 1 mm : 55 m	d50 = 50 mm : 27 m d50 = 1 mm : 55 m
	Profondeur (Q1)	d50 = 50 mm : 1.5 m d50 = 1 mm : 1.0 m	-	d50 = 50 mm : 1.6 m d50 = 1 mm : 1.1 m	d50 = 50 mm : 1.6 m d50 = 1 mm : 1.1 m	d50 = 50 mm : 1.7 m d50 = 1 mm : 1.2 m
Aspect génie civil	Excavation (m³)	d50 = 50 mm : 43 000 m³ d50 = 1 mm : 271 000 m³ Importante		d50 = 50 mm : 9 000 m³ d50 = 1 mm : 69 000 m³ Moyenne	- d50 = 1 mm : 106 000 m³ Faible	d50 = 50 mm : 81 000 m³ d50 = 1 mm : 440 000 m³ Forte
	Contraintes infrastructures	Pont roule, habitations	Secteur urbain	Gaz en RD	Gaz en RD	Gaz en RD
Aspect historique géomorphologique	Anciens tracés	3 éléments d'intérêt (objets 5, 7 et 8)		1 élément d'intérêt (objet 9)	4 éléments encore reconnaissables	2 éléments d'intérêts (objets 12 et 13) et 10 autres éléments encore reconnaissables
	Falaise	Rive droite : 1 élément d'intérêt (objet 6)				
	Lits de molasse	1 élément d'intérêt (objet 6)				
	(Anciennes) gravières	1 élément d'intérêt (objet 7)		3 éléments, dont 1 élément d'intérêt (objet 9)	1 élément d'intérêt (objet 10)	2 éléments en rive gauche, dont 1 élément d'intérêt (objet 10)
	Dépôts artificiels et remblais	(Rive droite : 1 élément)				6 éléments, dont 1 élément d'intérêt (objet 13)
	Plans d'eau et zones humides			2 éléments d'intérêt (objet 9)	Objet 10 : au moins 2 plans d'eau de taille relativement modeste et un petit cours d'eau	1 élément d'intérêt (objet 12); objet 10 : au moins un plan d'eau de taille relativement modeste et un petit cours d'eau
	Anciens marais, terrains tourbeux					
Plaine potentielle de la Broye	étroit (largeur totale < 200 m)		étroit (largeur totale < 750 m)	étroit (largeur totale < 800 m)	étroit (largeur totale < 800 m)	
Aspect biologique	Lit et berges	Lit semi-naturel avec stabilisation des pieds de berge en RG. Talus herbeux en RG et plantation d'arbres en sommet de berge. Falaise de molasse naturelle en RD.	Lit corrigé avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG.	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG.	Lit semi-naturel. RG naturelle et RD stabilisée.	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD. Berge boisée en RG.
	Classe écomorphologique	Très atteint	Artificiel	Artificiel	Artificiel	Artificiel
	Affluents		R. des Vaux et Cerjaule	-	R. de la Baume, R. de Seigneux	R. de la Trémeule
	Obstacles ou difficultés à la libre circulation de la faune	Une rampe lisse difficilement franchissable	Succession de seuils	Succession de seuils	Amélioration du franchissement piscicole suite à la modification de l'embouchure du R. de Seigneux	Succession de seuils
	Éléments naturels particuliers	Méandre fossile de la Broye en RG.	-	A environ 100, de la rivière, étroite bande de terrain boisée enclavée dans la zone agricole. 1 étang dans le pâturage (probablement ancienne popuiculture) et 2 étangs en forêt humide	Projet de renaturation en RG. Un élargissement de la rivière est prévu sur 1000 m (SCZA). Les digues seront abaissées pour permettre un débordement dans la zone alluviale à Q2. Alimentation de la zone alluviale par le R. de la Baume depuis 2003.	Etendue de la mesure de revitalisation au reste de la zone alluviale ?
	Espace protégé	Réserve naturelle droit privé (n°240.003) au droit de l'ancien méandre	Talus en RD et RG inscrits à l'inventaire des PPS	Réserve naturelle Léon Bourgeois droit privé (n°240.002) + Réserve naturelle des Esserts droit privé (n°240.001) : 1 partie louée à agriculteur et l'autre en RN. Talus en RG et RD retenu à l'inventaire des PPS	Zone alluviale des Iles de Villeneuves inscrite à l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale	RG : Zone alluviale des Iles de Villeneuves inscrite à l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale
	Présence espèces cibles ou menacées	Nase, Geranium palustre, blageon	nase, cingle	Crapaud commun, crapaud calamite (1985), agrion joli, rossignol philomèle	Castor, cicindèle, loriot, martin pêcheur, pic cendré (1994), petit mars changeant	Castor, loriot, martin pêcheur
Corridors biologiques	-	-	-	1 liaison biologique transversale d'importance suprarégionale à l'amont de la zone alluviale	1 liaison biologique transversale d'importance régionale à l'aval de la zone alluviale	
Besoins en eau	Besoins extrapolés	17'150 m³/an	-	-	-	61'000 m³/an
	Besoins futurs	21'400 m³/an	-	-	-	76'250 m³/an
	Potentialités	Remontée de la nappe par mobilisation d'annexes hydrauliques		Remontée de la nappe et réserve d'eau dans les étangs	Remontée de la nappe	Remontée de la nappe
Aspect entretien		Entretien limité		Entretien limité	Plus besoin d'entretien en rive gauche, entretien réduit en rive droite	Plus besoin d'entretien en rive gauche, entretien réduit en rive droite
Aspect récréation-loisirs	Potentiel	Oui	Oui	Oui		
Remarques		Remobilisation des bras morts		Possibilité d'alimentation de la zone humide en reprenant les cours d'eau provenant des coteaux actuellement dans canalisations		Mobilisation d'annexes hydrauliques en rive gauche
Relation avec les projets existants			Renaturation des embouchures des ruisseaux des Vaux et de la Cerjaule (exécutées)		Renaturation de la zone alluviale (exécutée)	

Tableau Multicritères

PK		23200-21900	21900 - 21600	21600-19000	18400-16000	15300-15200
Secteur		S9 - Amont Granges-près-Marnand	SU3 - Granges-près-Marnand	S10 - Aval Granges-près-Marnand	S11 - Fétigny	S12 - Briqueterie
Communes		Granges-près-Marnand	Granges-près-Marnand	Granges-près-Marnand, Trey	Fétigny	Fétigny
Canton		Vaud	Vaud	Vaud	Fribourg	Fribourg
Aspect foncier	Type propriétaires	Privé, communes, canton	Commune, canton, privé	Privé, communes, canton	Privé, communes, cantons, inconnu	Privé, communes, cantons, inconnu
	SDA	RG : toute la Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) RD : 750 m en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) 12.3 ha	130 m en RD en Zone intermédiaire (sol Qualité I) - 0.8 ha	Toute la RD en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) RG : 2000 m en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) 35.3 ha	1450 m en RD en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) - 11.9 ha	Toute la RD en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) - 1.4 ha
Aspect hydraulique	Sécurité crue	Oui	Non	Oui	Non	Non
	Risque rupture digue	Fort risque	Faible	Fort risque	Risque important en RD	
	Débordement HQ100	Débordement important si rupture digue	Quelques zones sous la cote HQ100	Débordement important si rupture digue	Inondation par Q100	Zone inondable importante en RG
	Capacité ancienne Broye (aval Payerne)					
Aspect morphologique	érosion fond de berge	Forte	Forte	Forte		
	dépôts					Importants
	Largeur de régime (Q1)	d50 = 50 mm : 28 m d50 = 1 mm : 57 m		d50 = 50 mm : 29 m d50 = 1 mm : 60 m	d50 = 50 mm : 29 m d50 = 1 mm : 59 m	d50 = 50 mm : 29 m d50 = 1 mm : 61 m
	Profondeur (Q1)	d50 = 50 mm : 1.7 m d50 = 1 mm : 1.2 m		d50 = 50 mm : 1.7 m d50 = 1 mm : 1.2 m	d50 = 50 mm : 1.8 m d50 = 1 mm : 1.3 m	d50 = 50 mm : 1.6 m d50 = 1 mm : 1.1 m
Aspect génie civil	Excavation (m³)	d50 = 50 mm : 29 000 m³ d50 = 1 mm : 199 000 m³		d50 = 50 mm : 100 000 m³ d50 = 1 mm : 483 000 m³	d50 = 50 mm : 20 000 m³ d50 = 1 mm : 348 000 m³	d50 = 50 mm : 3 000 m³ d50 = 1 mm : 39 000 m³
	Contraintes infrastructures	Gaz en RD, CFF	Secteur urbain	Gaz en RD, CFF	Moyenne CFF en RD	Faible
Aspect historique géomorphologique	Anciens tracés	2 éléments reconnaissables		2 éléments d'intérêt (objets 16 et 17)	2 éléments d'intérêt (objet 18) et 5 autres éléments encore reconnaissables	
	Falaise					
	Lits de molasse					
	(Anciennes) gravières	2 éléments		3 éléments, dont 2 éléments d'intérêt (objets 16 et 17)		2 éléments, dont 1 en dessous du niveau de la plaine
	Dépôts artificiels et remblais	2 éléments		2 éléments d'intérêt (objets 16 et 17)	1 élément	2 éléments (dont 1 entre km 15300 et 15400)
	Plans d'eau et zones humides			1 élément d'intérêt (objet 16)	1 élément voire 2 (cas particulier lié à terrasse, voir description attributs)	
	Anciens marais, terrains tourbeux			3 éléments		
Plaine potentielle de la Broye	étroit (largeur < 1000 m)		étroit (largeur totale < 1500 m)	étroit (largeur totale < 800 m)	étroit (largeur totale < 800 m)	
Aspect biologique	Lit et berges	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG. Plantation d'arbres en sommet de digue.	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG. Plantation d'arbres en sommet de digue.	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG. Plantation d'arbres en sommet de digue.	Lit semi-naturel. RG boisée en alternance. Talus herbeux en RD. Passage de la voie CFF en bordure	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG.
	Classe écomorphologique	Artificiel	Artificiel	Artificiel	Très atteint	Artificiel
	Affluents	-	Lembe et R. de Marnand	Lembe et R. de Marnand (hauteur de Granges-près-Marnand), Trémeule	R. du moulin de Ménière, Bioleyre	-
	Obstacles ou difficultés à la libre circulation de la faune	Succession de seuils	Succession de seuils	Succession de seuils. Présence d'une passe à poissons à l'embouchure du ruisseau de Marnand et de la Trémeule.	Amélioration du franchissement piscicole par l'aménagement d'une passe à l'embouchure de la Bioleyre. Passage critique au niveau du tube souterrain.	-
	Éléments naturels particuliers	-	-	Projet d'amélioration de l'embouchure de la Lembe (SCZA). Renaturation des 250 derniers mètres de l'embouchure. En RD, étang forestier créé en 1981 par la DIANA.	Zone boisée de Fétigny en RG : trace d'un ancien passé alluvial (peupliers, ancien méandre, ..)	A l'aval Briqueterie, présence de l'étang de la Coulaz (ancienne pisciculture) relié à la Broye par le ruisseau de la Coulaz
	Espace protégé	-	-	Réserve naturelle des Bois de Bujons droit privé (n°310.001) au droit de l'étang	Zone alluviale d'importance cantonale (FR) de Grand-Bois	Réserve naturelle droit privé N°VD 299 au droit de l'étang de la Coulaz
	Présence espèces cibles ou menacées	Blageon	blageon, spirilin	Blageon, nase, crapaud commun, héron bicolore, mention du triton palmé (1985)	Castor, Allium scorodoprasum	Pie-grièche écorcheur, Fauvette grisette, Agrion joli
Corridors biologiques	-	-	1 liaison biologique transversale d'importance régionale à la hauteur de la Trémeule	1 liaison biologique transversale d'importance régionale	-	
Besoins en eau	Besoins extrapolés	31'250 m³/an	-	Broye : 103'355 m³/an La Lembe : 5'500 m³/an	1'350 m³/an	60 m³/an
	Besoins futurs	39'100 m³/an	-	Broye : 129'200 m³/an La Lembe : 6'900 m³/an	1'700 m³/an	75 m³/an
	Potentialités	Remontée de la nappe		Remontée de la nappe	Remontée de la nappe	Réserve d'eau dans l'ancien bassin
Aspect entretien		Réduction des coûts d'entretien		Réduction des coûts d'entretien	Réduction des coûts d'entretien	
Aspect récréation-loisirs	Potentiel	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Remarques		Potentiel hydraulique très fort		Potentiel hydraulique très fort	Mobilisation des annexes hydrauliques	Utilisation de l'ancien bassin de la briqueterie
Relation avec les projets existants			Renaturation de l'embouchure du ruisseau de la Lembe (exécutée) Renaturation de l'embouchure du ruisseau de Marnand (réalisation 2011-2012)	Renaturation de l'embouchure du ruisseau de Trey (réalisation 2011-2012)	Renaturation de l'embouchure du ruisseau de la Bioleyre (exécutée)	

Tableau Multicritères

PK		Payerne	11700-9500	9500-7000	7000-1200	1200 - 0
Secteur		SU4 - Payerne	S13 - Amont pont neuf	S14 - Aval Pont neuf - canal des Sésines	S15 - Canal des Sésines - Arbogne	S16 - Embouchure
Communes		Payerne	Payerne	Corcelles-près-Payerne	Saint-Aubin (FR), Dompiere Avenches, Constantine, Missy, Villard-le-Grand, Montmagny	Constantine
Canton		Vaud	Vaud	Vaud	Vaud, Fribourg	Vaud
Aspect foncier	Type propriétaires	Commune, Canton, Confédération, Privé	Privé, commune, canton, inconnu	Privé, commune, canton, inconnu	Privé, commune, canton, confédération, inconnu	Privé, commune, canton, inconnu
	SDA	RG : 800 m en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I), 750 m en Zone intermédiaire (sol Qualité I) 11 ha	Tout le linéaire en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) - 43.6 ha	Tout le linéaire en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) - 36.3 ha	RG : 4100 m en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) RD : 3200 m en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) 197.9 ha	RG : 700 m en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) et 370 m (qualité II) RD : 320 m en Zone agricole ou équivalente (sol Qualité I) 10 ha - qualité I, 2.6 ha qualité II
Aspect hydraulique	Sécurité crue	Non	Canal d'évacuation	Canal d'évacuation	Zone sous influence en la courbe de remous du lac	Zone sous influence de la courbe de remous du lac
	Risque rupture digue	Faible	Faible (Broye surcreusée)	Faible (Broye surcreusée)		
	Débordement HQ100	Quelques zones sous la cote centennale en amont du secteur	Faible actuellement	Faible actuellement	Fort	Fort
	Capacité ancienne Broye (aval Payerne)		Capacité : 44 m³/s	Capacité : 15 m³/s		
Aspect morphologique	érosion fond de berge	Erosion en amont			Zone neutre	Zone neutre
	dépôts	Dépôt en aval	Importants	Importants	Zone neutre	Zone neutre
	Largeur de régime (Q1)		d50 = 50 mm : 29 m d50 = 1 mm : 59 m	d50 = 50 mm : 32 m d50 = 1 mm : 58 m	-	-
	Profondeur (Q1)		d50 = 50 mm : 1.9 m d50 = 1 mm : 1.3 m	d50 = 50 mm : 2.1 m d50 = 1 mm : 1.5 m	-	-
Aspect génie civil	Excavation (m³)		d50 = 50 mm : 230 000 m³ d50 = 1 mm : 838 000 m³	d50 = 50 mm : 142 000 m³ d50 = 1 mm : 627 000 m³		Ancien bras : 22 000 m³
	Contraintes infrastructures	Secteur urbain		Très forte		Faible
Aspect historique géomorphologique	Anciens tracés		1 élément d'intérêt (objet 21)	2 éléments d'intérêt (objets 21 et 22), et 1 élément reconnaissable	l'Arbogne occupe le lit de l'ancienne Broye, et 1 élément reconnaissable	l'Arbogne occupe le lit de l'ancienne Broye, et 1 élément reconnaissable
	Falaise					
	Lits de molasse					
	(Anciennes) gravières		2 éléments situés en dessous du niveau de la plaine, dont 1 élément d'intérêt (objet 20)			
	Dépôts artificiels et remblais				1 élément	1 élément
	Plans d'eau et zones humides					
	Anciens marais, terrains tourbeux				1 élément	1 élément
	Plaine potentielle de la Broye		large (largeur totale environ 3000 m)	large (largeur totale environ 3000 m)	large (largeur totale environ 3000 m)	large (largeur totale environ 3000 m)
Aspect biologique	Lit et berges	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG.	Lit rectiligne avec stabilisation des pieds de berge. Talus herbeux en RD et RG. Plantation d'arbres en sommet de digue.	Lit très profond, semi-naturel avec protection des pied de berge en génie biologique. RD et RG très raides avec niches d'érosion. Talus boisé : formation buissonnante de saule blanc et néophytes	Lit très profond, semi-naturel avec protection des pied de berge en génie biologique. RD et RG très raides avec niches d'érosion. Talus boisé : formation buissonnante de saule blanc et néophytes	Lit large, semi-naturel avec berges boisées en alternance.
	Classe écomorphologique	Artificiel	Artificiel	Très atteint	Très atteint	Très atteint
	Affluents	La Coulaz	-	-	Arbogne	Petite Glâne
	Obstacles ou difficultés à la libre circulation de la faune	Succession de seuils	Succession de seuils	-		-
	Eléments naturels particuliers	ruisseau de la Coulaz, connecté à l'étang. Potentiel de revitalisation du ruisseau (corridor biologique amphibie et aquatique)	RD présence d'un ancien bras de la Broye. Le fossé est boisé sur l'ensemble de son linéaire et comprend encore des secteurs humides. On y dénombre plusieurs grands arbres de valeur (diamètre important). La zone humide des Prés de Rosex se situe à proximité. Il s'agit d'un site de valeur pour l'escalpe pour des limicoles. Ce biotope souffre aujourd'hui d'atterrissement.	Ancien tracé de la Broye. Le fossé est boisé sur l'ensemble du linéaire. Pas de trace de secteur humide. Végétation plus banale.	Cours et embouchure naturels de l'Arbogne	Importante zone de roselière lacustre présente à l'embouchure. Station d'Orme lisse au sud-est du lac de Morat
	Espace protégé	-	Site de Longbroye qualifié comme site de reproduction des batraciens d'importance cantonale (FR)	-	-	Embouchure de Salavaux : site inscrit à l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale
	Présence espèces cibles ou menacées	Spirilin, castor, cincle, bergeronnette des ruisseaux	Pie-grèche écorcheur, mention de la rainette verte en 2002 et du vanneau (2001)	Castor, martin pêcheur, rossignol philomèle, chevalier guignette	Castor, martin pêcheur, rossignol philomèle	Nénuphar jaune, orme lisse
Corridors biologiques	-	2 liaisons biologiques transversales d'importance régionale	1 liaison biologique longitudinale à la Broye	1 liaison biologique longitudinale à la Broye	-	
Besoins en eau	Besoins extrapolés	-	142'700 m³/an	30'000 m³/an	Broye : 67'850 m³/an Arbogne : 41'800 m³/an	Broye : 3'000 m³/an Arbogne : 242'000 m³/an
	Besoins futurs	-	: 178'400 m³/an	37'500 m³/an	Broye : 84'850 m³/an Arbogne : 52'250 m³/an	Broye : 3'750 m³/an Arbogne : 302'500 m³/an
	Potentialités		Broye actuelle utilisée comme réserve d'eau	Broye actuelle utilisée comme réserve d'eau	Zone sous influence du lac de Morat	Zone sous influence du lac de Morat
Aspect entretien						
Aspect récréation-loisirs	Potentiel	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui, proximité du lac de Morat
Remarques			Remise en eau de l'ancienne Broye, utilisation de la Broye canalisée comme d'une réserve d'eau pouvant servir de canal d'évacuation en cas de crue	Remise en eau de l'ancienne Broye jusqu'au canal des Sésines, retour vers la Broye actuelle à étudier, utilisation de la Broye canalisée comme un canal d'évacuation des crues et comme bassin pour l'irrigation	Zone sous influence de la courbe de remous du lac	Zone sous influence de la courbe de remous du lac, remise en eau d'un ancien bras
Relation avec les projets existants		Plan directeur communal (PDCOM) : action autour de la Broye : - Amont de Payerne : élargissement de la Broye et réalisation d'un centre sportif - Centre historique : aménagement de promenades en rive droite de la Broye - Aval : élargissement de la Broye et réalisation d'un espace public et d'un centre sportif	Etude de correction fluviale de l'Arbogne à Corcelles-près-Payerne (mise à l'enquête) Objectif : dérivation partielle des eaux pour limiter les inondations à Corcelles Travaux : - Remise en eau d'anciens fossés, raccordement à la Broye par le canal des Sésines (prévu) - Alimentation en eau des Prés-du-Rosex (prévu) - Alimentation en eau de la Vieille Broye (à dimensionner par la suite)	Etude de correction fluviale de l'Arbogne à Corcelles-près-Payerne (mise à l'enquête) Objectif : dérivation partielle des eaux pour limiter les inondations à Corcelles Travaux : - Remise en eau d'anciens fossés, raccordement à la Broye par le canal des Sésines (prévu) - Alimentation en eau des Prés-du-Rosex (prévu) - Alimentation en eau de la Vieille Broye (à dimensionner par la suite)	Etude de correction fluviale de l'Arbogne à Corcelles-près-Payerne (mise à l'enquête) Objectif : dérivation partielle des eaux pour limiter les inondations à Corcelles Travaux : - Remise en eau d'anciens fossés, raccordement à la Broye par le canal des Sésines (prévu) - Alimentation en eau des Prés-du-Rosex (prévu) - Alimentation en eau de la Vieille Broye (à dimensionner par la suite)	Etude de renaturation de l'embouchure